



CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1984-1985

15 MAI 1985

PROPOSITION DE DECRET

ORGANISANT LA MISE EN PLACE D'ACTIONS DE FORMATION
CONTINUE AU BENEFICE DES ENSEIGNANTS DES PREMIER
ET SECOND DEGRE (1)

—

AMENDEMENT

PROPOSE PAR M. D. DHONDT

—

(1) Voir Doc. Conseil 153 (1983-1984) - Nos 1 à 3.

Intitulé : remplacer le terme « continue » par « complémentaire ».

Articles 1^{er}, 3 et 4 : ajouter « complémentaire » à « formation ».

Justification

Ne pas rendre cette formation obligatoire de manière à rencontrer l'objection émise par le Conseil d'Etat (ne pas toucher aux titres requis, donc à la paix scolaire).

D. D'HONDT.